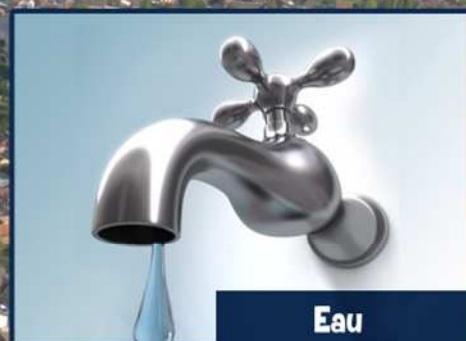


Bertry info

www.bertry.fr



*La maison de santé
Voisins vigilants
Le R.A.M.*

Mairie :

tel : 03 27 75 18 02

fax : 03 27 75 14 11

mail : mairiedebertry@orange.fr

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et

de 14h00 à 17h00

Le samedi de 9h00 à 12h00.

SAMU : 15

Sapeurs pompiers : 18

Gendarmerie : 17 ou 03 27 85 71 05

(Clary ou Busigny)

Pharmacie de garde :

www.servigardes.fr

**Communauté de communes du
Caudrésis et du Catésis :**

tel : 03 27 75 84 79

site : www.caudresis-catesis.fr

**Le site internet de la commune et sa
newsletter :**

Des articles présentant la «vie» du village paraissent régulièrement sur le site de la commune. ils sont généralement présentés quelques jours sur la page d'accueil avec parfois un lien vers des photos ou un reportage plus long. Les annonces des manifestations sont également mises en ligne.

Abonnez vous à «la lettre d'information» simplement en cliquant sur « inscrivez vous dès à présent» et remplissez les cases NOM, PRENOM et ADRESSE MAIL et vous recevrez toutes les nouvelles de la commune.



www.bertry.fr



Les temps de crise seraient-ils propices à la réflexion... ?

Il faut le croire au regard de toutes les modifications statutaires et les diverses propositions qui voient le jour en cette période. Avec la loi NOTRE (Nouvelle Organisation TERRitoriale) qui est actuellement en discussion au Sénat et à la Chambre, ce sont principalement les compétences de la Région et du Conseil départemental qui sont abordées mais aussi, apparait plus discrètement le devenir des régies communales des eaux qui sont par contre aidées dans le maintien de la qualité de leur production par le retrait de certains pesticides.

Nous voyons également, avec la libération du marché des énergies, des groupements de commande se mettre en place aussi bien pour les collectivités que pour les particuliers. L'occasion d'économiser quelques centaines d'euros sur nos factures énergétiques. Des économies comme celle-là, nous n'avions pas attendu pour les réaliser avec la rénovation de la majorité de nos bâtiments publics mais aujourd'hui, le Plan Climat territorial du pays du Cambrésis nous propose une étude puis une rénovation de l'école Jules Leroux avec près de 70% de subventions. Une réflexion est donc engagée sur ce bâtiment énergivore.

Dans un autre domaine, si vivre à la campagne a ses charmes, il semble évident qu'en France, les professionnels de santé préfèrent s'installer en ville. Beaucoup de collectivités rurales voient leurs médecins partir en retraite sans remplacement... Les nôtres, se sentant bien chez nous se sont faits partenaires dans l'élaboration et la réalisation d'une maison de santé pluridisciplinaire afin de maintenir dans la commune, un « service de santé » et je les en remercie.

Depuis leur mise en place en septembre, les Nouvelles Activités Scolaires ont rencontré un vif succès auprès des plus jeunes, elles seront donc prolongées pour la prochaine rentrée peut-être au détriment des animations petites vacances qui n'accueillent qu'une dizaine d'enfants. Les plus petits, gardés par les nounous bertrésiennes seront pour leur part accueillis dans des locaux bien plus confortables du Relais d'Assistantes Maternelles (R.A.M) aménagé rue du Temple. Quant aux plus grands, jeunes adultes, ils vous proposent un lavage de voitures pour financer leur découverte de la culture espagnole...

Si nous pouvons nous réjouir de voir autant de projets, qu'ils soient de développement, de maintien ou d'amélioration de services, il nous a fallu en Mars engager une réelle réflexion sur le budget. Sans augmentation des taux communaux depuis 2001, toujours dans la moyenne basse du secteur, les réductions des dotations d'état et le transfert de certaines compétences nous ont mis dans l'obligation de récupérer ces montants par une légère augmentation des taxes de 1%. Ce n'est pas avec plaisir que cette décision a été prise mais qui vit encore aujourd'hui avec le même montant de ressources pendant 15 ans ?

Vous trouverez, nous l'espérons, dans ce bulletin, des informations sur tous ces points et nous restons bien entendu à votre disposition.

**Jacques OLIVIER, maire
et les membres du conseil Municipal**

Sommaire

Attention aux fuites.....p 4 & 5

Les collectivités locales doivent maîtriser leurs dépenses.....p 6 & 7

Nous économisons l'énergie.....p 8

Des travaux en prévision.....p 9

Réunion voisins vigilants et seniors.....p 10 & 11

Manifestations.....p 12 & 13

Habiter mieux.....p 14

Bilan des TAP.....p 15

Le R.A.M.....p 16

Energie.....p 17

Maison de santé.....p 18 & 19

«Bouge» & lavage voitures.....p 20

Mauvaises herbes.....p 21

Stop pubp 22

Attention aux fuites !

Soyez vigilants : la présence de fuites peut avoir des conséquences importantes sur votre facture d'eau

Un goutte-à-goutte au robinet vous fait gaspiller jusqu'à 43800 litres d'eau par an.,

Soit 93,29€ TTC

Un mince filet d'eau au robinet vous fait gaspiller jusqu'à 130000 litres d'eau par an.

Soit 276,9€ TTC

Une fuite sur chasse d'eau vous fait gaspiller jusqu'à 25 litres par heure, 220000 litres d'eau par an.

Soit 468,6€ TTC

Calculé sur un prix moyen de 2,13€ TTC par m³.



Comment détecter une fuite d'eau?

Les fuites peuvent occasionner une augmentation de 20% de la consommation en eau d'un foyer et par conséquent influencer le montant de votre facture d'eau. Pour détecter une fuite, suivez ces quelques étapes:

- **Après avoir vérifié que tous vos robinets étaient bien fermés, relevez le soir tous les chiffres de votre compteur.**
- **Ne prenez pas d'eau pendant la nuit (même pour les sanitaires).**
- **Relevez à nouveau votre compteur le lendemain matin.**

Si certains chiffres ont bougé, il faut en déduire l'existence d'une fuite après le compteur, sur votre propre installation. Suivez les tuyauteries pour repérer des traces éventuelles d'humidité, contrôler le mécanisme de chasse d'eau WC et groupe de sécurité du chauffe eau électrique. Si vous ne trouvez pas l'origine de la fuite, il est conseillé de faire appel à un plombier.

Qu'est-ce que la dureté de l'eau?

La dureté de l'eau est l'indicateur de minéralisation de l'eau, principalement due au calcium et au magnésium.

L'utilisation d'un adoucisseur d'eau apporte, il est vrai, un certain confort. Mais il faut savoir que cet équipement nécessite une maintenance régulière et un approvisionnement constant en sel.

Sans un entretien fréquent, l'adoucisseur peut devenir un lieu de prolifération de bactéries et peut engendrer des fuites.

Les dépôts de calcaire sont proportionnels à la température. Plus une eau sera chauffée à haute température, plus les dépôts de calcaire seront importants. Pour limiter le dépôt de calcaire, il convient donc de limiter la température de l'eau à 60°C dans les chauffe-eau et les machines à laver (vaisselle, linge).

L'eau de mon robinet a un goût de chlore

Le chlore est une garantie de pureté bactériologique de l'eau. Il est un désinfectant qu'on ajoute à l'eau potable pour réduire ou éliminer la présence de micro-organismes, tels que les bactéries et les virus. Si vous constatez un goût de chlore dans l'eau de votre robinet, ce goût disparaît au bout de vingt minutes dans une carafe mise au réfrigérateur. Vous pouvez également utiliser une cruche filtrante.

Pourquoi l'eau du robinet n'a pas le même goût partout?

L'eau du robinet est un produit local. La proportion de ses éléments est variable d'une localité à une autre. Lors de son parcours naturel, elle s'enrichit en oligo-éléments et en sels minéraux. C'est la propriété des roches et des sols qu'elle rencontre qui vont influencer sur son goût. Selon le lieu, elle sera plus ou moins calcaire, fluorée, riche en magnésium, parfois douce ou dure. Un traitement peut être réalisé pour pallier un éventuel déséquilibre naturel.

Economiser l'eau

Un français consomme en moyenne 120 litres d'eau par jour dont 7% seulement pour son alimentation.

Analyses

chaque mois notre eau est analysée par l'A.R.S. (Agence Régionale de Santé du Nord Pas de Calais). Les résultats sont ensuite affichés sur le panneau d'informations de la mairie.



Chasse d'eau
3 à 12 l



Lave vaisselle
10 à 18 l



Douche
20 à 60 l



Lave linge
40 à 90 l



Baignoire
120 à 150 l

À
noter

- Un robinet qui goutte = 35 m³/an soit 123 €
- Un filet d'eau = 140 m³/an soit 490 €
- Une chasse de WC qui fuit = 50 à 220 m³/an soit 175 à 770 €

Les collectivités locales doivent maîtriser leurs dépenses...

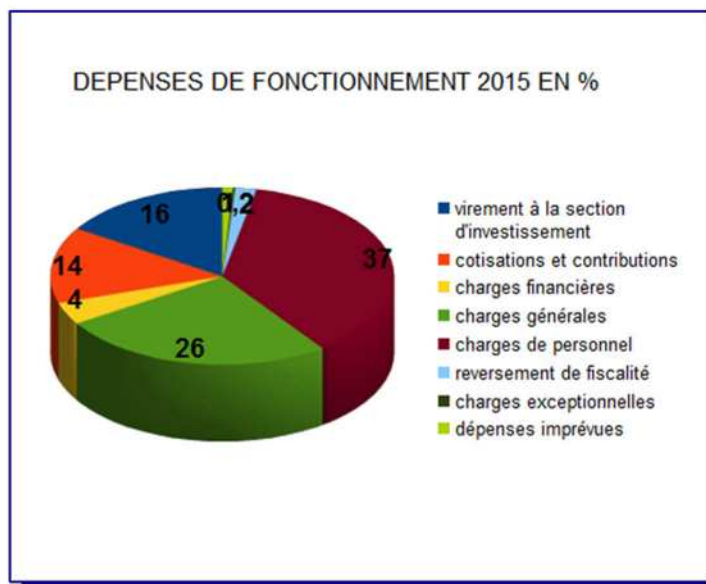
Certains indicateurs commencent à virer au rouge dans les budgets des collectivités locales. En effet, les recettes diminuent alors qu'aux mêmes moments, l'état renvoie aux communes certaines compétences ou certains services qu'il assumait jusqu'à présent.

Que se passe-t-il ?

C'est ainsi que pour notre commune, les dotations d'état ont été amputées de 38 462€ (par rapport à 2013) alors qu'en parallèle, les services d'état qui géraient jusqu'à présent l'analyse de nos permis d'urbanisme (permis de construire, déclaration de travaux, etc...) ont été supprimés. Une facture supplémentaire pour la commune qui se voit dans l'obligation d'adhérer au Syndicat Intercommunal «Murs Mitoyens» avec une cotisation annuelle de 9067€.

De plus, cette année, les services du S.D.I.S. (service de défense d'incendie et de secours) géré par le département du Nord augmente sa cotisation de plus de 6000€. Nous ajouterons à ceci la mise en place des rythmes scolaires, tant décriés par beaucoup d'élus...

On peut vite comprendre que notre budget a donc été impacté de la somme de 53 529€ rien que pour cette année 2015. Les réductions de dotations devraient encore se poursuivre les années suivantes pour une réduction globale de 93 192€ en 2017.

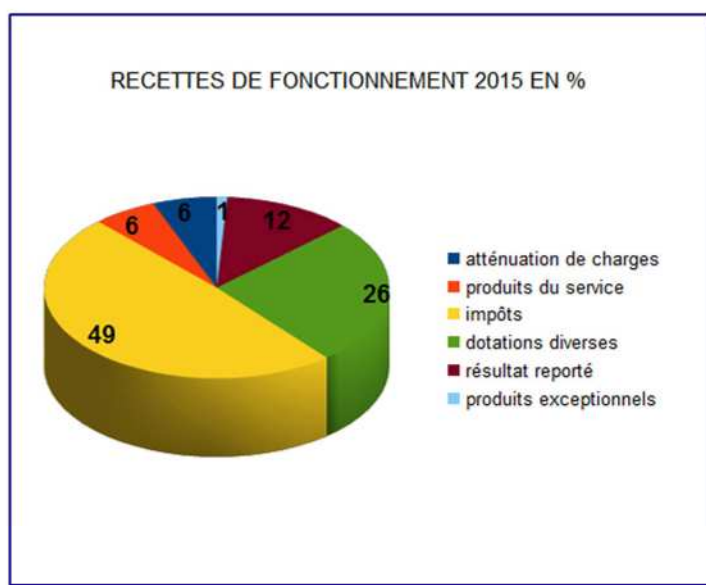


Quelles sont les marges de manoeuvre ?

Certaines collectivités ont tout simplement augmenté les tarifs des services à la population, d'autres ont, lorsqu'elles le pouvaient, réduit certaines dépenses et enfin lorsque ceci était envisageable se sont rabattues sur une augmentation de la fiscalité.

Pour notre cas, afin de ne pas augmenter cette fiscalité, il nous avait déjà fallu, depuis 2001, engager des plans d'économie, notamment sur la réduction des consommations énergétiques des bâtiments publics, par la réalisation de travaux en régie (par nous-mêmes), par la mise en place de nouveaux marchés publics qui favorisent la concurrence et surtout en recherchant un maximum de subventions afin de réaliser nos projets avec un endettement restant très modéré. Certaines factures ne pouvant être réduites, reportées ou supprimées (salaires, fonctionnement global, intérêts des emprunts, éducation,...) l'élaboration du budget 2015 ne fut pas simple.

Avec toutefois un compte administratif 2014 excédentaire : 221 313€



Le compte administratif reflète les réelles recettes et les réelles dépenses de l'année écoulée. Anticipant la réduction des recettes pour cette année 2015, la commune a réussi à dégager un excédent de 221 313€ tout en ayant financé la rénovation de la mairie sans avoir recours à l'emprunt. Cette somme a donc été inscrite dans le chapitre recettes du budget.

Un budget 2015 à la fois équilibré, maîtrisé et ambitieux...

Le budget de la commune en 2015

Ce budget a été voté en réunion de conseil municipal et validé par les services et l'état.

RECETTES		
Atténuation de charges (remboursement des charges de personnel)	100 000 €	6%
Produit des services (ventes des tickets, concessions, etc...)	110 000 €	6%
Impôts et taxes	855 000 €	49%
Dotations et participations (Etat, solidarité Dotation Globale Fonctio	461 586 €	26%
Produits exceptionnels (locations immobilières, etc...)	19 000 €	1%
Résultat reporté (excédent de l'année précédente)	221 313 €	12%

DÉPENSES		
Charges à caractère général (fonctionnement courant des services)	469 500 €	26,88%
Charges de personnel	647 000 €	37,04%
Charges de gestion courante (service incendie, subventions, contributi	244 500 €	14,00%
Charges financières (intérêts d'emprunts)	72 500 €	4,15%
Charges exceptionnelles	3 900 €	0,22%
Atténuation de charges	36 500 €	2,09%
Virement à la section d'investissement Et transfert de sections	272 999 €	15,63%
Dépenses imprévues	20 001 €	1,13%

L'équipe municipale a donc construit son budget (qui lui est basé sur des prévisions et non la réalité comme le compte administratif !) sur les bases de ceux des années précédentes. Il s'équilibre donc à 1 766 900€ pour la section de fonctionnement et à 798 838€ pour la section d'investissement. Le tout pour un budget total de 2 565 738€.

Nous économisons l'énergie

Depuis plusieurs années nous avons lancé un programme de rénovation des bâtiments publics de la commune, ceci nous a permis d'économiser sur les consommations énergétiques. Avec l'aide du Pays du Cambrésis, une étude sur les dépenses énergétiques a été menée. Une des données nous montrait la répartition des consommations.

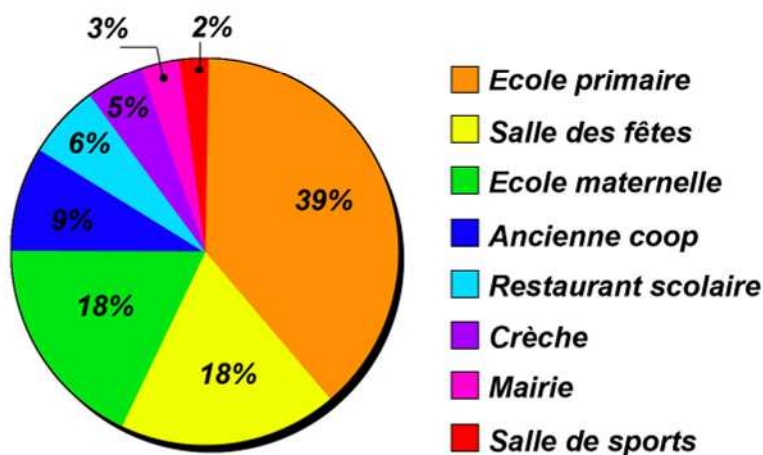
Pour compléter ce travail, une analyse avec une caméra thermique nous faisait découvrir quelques problèmes de ponts thermiques ou de parois sans isolation.

Dans le cadre de l'opération « Plan Climat Territorial », une dizaine de bâtiments publics seront analysés plus finement dans le Cambrésis et des propositions d'aménagement seront fournies afin d'envisager des gains énergétiques. L'école Jules LEROUX a été intégrée dans cette opération et profitera ensuite de subventions européennes de 70% sur le montant des travaux. Un échéancier est possible Nous attendons donc le résultat de cette seconde étude pour l'automne.

Il faut savoir aujourd'hui que ce bâtiment a consommé en 2013/2014 206 600 KWh en moyenne par année. Nous pouvons espérer un gain de près de 60% sur les consommations après travaux.

La dépense de ces travaux s'inscrit dans le cadre de certificats d'économie d'énergie et s'autofinancera grâce à la baisse de consommation sur plusieurs années.

Répartition des consommations



	Consommations (en KWh)
Mairie	16825
Ecole maternelle	95768
Crèche	26373
Ancienne Coop	46457
Restaurant scolaire	30426
Salle des fêtes	95768
Ecole primaire	206 608
Salle de sports	12566

Association locale ADMR

Antenne de Bertry

15, rue Jules Guesde 59980 BERTRY
Tél 03 27 75 10 87 Port 06 77 44 52 77

admr.bertry@orange.fr

Ouvert

Le lundi, mardi et jeudi de 9h à 12h
Le mercredi et le vendredi de 14h à 17h

Joignable du lundi au vendredi de 8h à 18h

Réunion voisins vigilants et seniors

Ce sont près de 80 personnes qui se sont déplacées pour la réunion publique sur la mise en place d'un réseau « Voisins vigilants ». Des réunions identiques se déroulent dans d'autres villages et un réseau se mettra ensuite en place.

FACE A LA LÂCHETÉ ET DE LA RUSE DE CERTAINS AGRESSEURS, QUELQUES CONSEILS PRATIQUES NOUS ONT ETE APPORTES

1 : DES GESTES SIMPLES

Garder le contact avec des personnes qui pourraient vous aider en cas de difficulté est important :

- pensez à garder à proximité de votre téléphone les numéros d'appel utiles ; vous pouvez également les mémoriser dans votre téléphone ;
- la nuit, un téléphone installé près de votre lit vous évitera des déplacements inutiles (gardez à votre portée une lampe de poche) ;
- il existe des sociétés de téléassistance, n'hésitez pas à faire appel à leurs services pour vous aider.

Signalez à la brigade de gendarmerie tout fait suspect pouvant laisser présager la préparation ou la commission d'un cambriolage.

2 : SE PROTÉGER DES CAMBRIOLAGES

La dissuasion des cambrioleurs commence par une bonne protection de votre domicile

- équipez votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un viseur optique, d'un entrebâilleur
- installez des équipements techniques adaptés (volets, grilles, éclairage automatique intérieur/extérieur, alarmes ou protection électronique...). Demandez conseil à un spécialiste ;
- changez les serrures lorsque vous emménagez ou lorsque vous perdez vos clés

Utilisez efficacement les équipements de protection :

- la porte d'entrée est utile si elle est fermée à double tour, même lorsque vous êtes chez vous ;
- ne laissez pas une clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée ;
- de nuit, en période estivale, évitez de laisser les fenêtres ouvertes, surtout si elles sont accessibles depuis la voie publique ;
- ne laissez jamais vos clés sous le paillason, dans la boîte à lettres, dans le pot de fleurs... confiez-les à une personne de confiance ;
- ne laissez pas traîner dans le jardin une échelle, des outils, un échafaudage...

3 : L'ABSENCE DE RENSEIGNEMENTS handicape les malfaiteurs :

- n'inscrivez pas vos nom et adresse sur votre trousseau de clés ;
 - sur votre boîte à lettres ou votre porte, ne précisez que votre nom sans faire mention du prénom.
- Placez en lieu sûr et éloigné des accès, vos bijoux, carte bancaire, sac à main, clés de voiture et ne laissez pas d'objets de valeur qui soient visibles à travers les fenêtres.
- Attention, les piles de linge sont les cachettes les plus connues !
- Photographiez vos objets de valeur pour faciliter les recherches. Notez le numéro de série et la référence des matériels, conservez vos factures ou expertises pour les objets de très grande valeur.

4 : EN CAS D'ABSENCE DURABLE

- Avisez vos voisins. Ne l'annoncez pas sur les réseaux sociaux.
- Faites suivre votre courrier ou faites-le relever par une personne de confiance : une boîte à lettres débordant de plis révèle une longue absence.
- Votre domicile doit paraître habité, demandez que l'on ouvre régulièrement les volets le matin.
- Créez l'illusion d'une présence, à l'aide d'un programmateur pour la lumière, la télévision, la radio...
- Ne laissez pas de message sur votre répondeur téléphonique qui indiquerait votre absence.

Transférez vos appels sur votre téléphone portable ou une autre ligne.

- Dans le cadre des opérations «Tranquillité vacances »organisées durant les vacances scolaires, signalez votre absence à la brigade de gendarmerie ; des patrouilles seront organisées pour surveiller votre domicile.

5 : EN CAS DE CAMBRIOLAGE

- Ne touchez à rien !
- De chez un voisin, prévenez immédiatement par téléphone la brigade de gendarmerie.
- Si les cambrioleurs sont encore sur place, ne prenez pas de risques inconsidérés ; privilégiez le recueil d'éléments d'identification (véhicule, langage, vêtements...).
- Avant l'arrivée de la police ou de la gendarmerie, protégez les traces et indices à l'intérieur comme à l'extérieur :- ne touchez à aucun objet, porte ou fenêtre ;- interdisez l'accès des lieux à toute personne, sauf en cas de nécessité.
- Déposez plainte au commissariat ou à la brigade de votre choix. Munissez-vous d'une pièce d'identité.
- Faites opposition auprès de votre banque pour vos chèquiers et cartes de crédit dérobés.
- Déclarez le vol à votre assureur.

6 : SE PRÉMUNIR CONTRE LE VOL À LA FAUSSE QUALITÉ

- Si une personne se présente à l'interphone ou frappe à votre porte, utilisez le viseur optique et l'entrebâilleur.
- Soyez vigilant lorsque des employés du gaz, de l'électricité, de la poste, des opérateurs pour des lignes internet ou téléphoniques, des policiers ou gendarmes se présentent chez vous. Même si la personne est en uniforme, demandez-lui de présenter une carte professionnelle, un ordre de mission ou un justificatif d'intervention. Si vous avez un doute, ne la laissez pas entrer.
- Vous pouvez lui proposer un autre rendez-vous afin de vous laisser le temps de procéder aux vérifications nécessaires.
- Si vous effectuez un contre-appel, utilisez les numéros de téléphone que vous avez en votre possession (figurant généralement sur les avis d'échéance et les factures) et non pas ceux donnés par la personne qui se présente ou vous appelle.
- Si vous faites entrer une personne chez vous, essayez de solliciter la présence d'un voisin. Accompagnez-la dans tous ses déplacements à l'intérieur de votre domicile. Fermez votre porte.
- Ne divulguez en aucun cas l'endroit où vous cachez vos bijoux, votre argent ou tout autre objet de valeur.
- Ne vous laissez pas abuser en signant un papier dont le sens ou la portée ne vous semblent pas clairs. Sachez que pour tout démarchage à domicile, vous disposez d'un délai de rétractation de 7 jours.

ENFIN TRANQUILLITE VACANCES :

Si vous vous absentez pour une période prolongée, les services de la gendarmerie peuvent, à votre demande, surveiller votre habitation au cours de leurs patrouilles quotidiennes.

Pour cela, avant votre départ, vous pouvez contacter la brigade de gendarmerie de CLARY au 03 27 85 71 05.



Manifestations



Roparun



1000 bornes



1er mai



8 mai



parcours du coeur



braderie - brocante



chasse à l'oeuf



concert du nouvel an



concert 18 avril



expo TAP



diplomés 1er mai



foire gastronomique



loto



Paris-Roubaix



nouveaux-nés
nouveaux arrivants

Samedi 5 septembre

«Bertry au pas de course» en nocturne à la salle de sports

Dimanche 6 septembre

Messe au calvaire

Mercredi 11 novembre

Armistice, messe et défilé suivis d'un vin d'honneur à la salle Gambetta avec l'harmonie

Vendredi 4 et samedi 5 décembre

Téléthon 2015

Samedi 5 décembre

Dépôt de gerbes au square des AFN à 18h



Le Relais Assistantes Maternelles est un service gratuit et neutre.

Précédemment installé dans les locaux de Ribambelle, ce service à la population va s'implanter dans un espace bien mieux adapté. Les employés des brigades de la communauté et de la commune ont restauré le dernier logement de la rue du Temple afin d'y accueillir les jeunes enfants et leurs nounous.

Le fonctionnement est assuré financièrement par la communauté de communes du Caudrésis et du Catésis et dans l'animation par AM STRAM GRAM de Beauvois avec des permanences à BERTRY. Carole Boissier est l'animatrice de notre centre.

Ses missions définies par la CAF sont :

- informer les parents et les professionnels sur l'ensemble de l'accueil individuel en matière petite enfance
- offrir un cadre de rencontres et d'échanges des pratiques professionnelles.

Le Relais Assistantes Maternelles est un lieu d'échanges pour :

1- Accueillir

2 – Renseigner

3 - Orienter

Le RAM, c'est aussi... un regroupement de plusieurs centres

Installé à Beauvois-en-Cambrésis, le relais assistantes maternelles Am Stram Ram est ouvert aux assistantes maternelles agréées exerçant dans onze communes : outre Beauvois, Bertry, Bévillers, Boussières-en-Cambrésis, Carnières, Cattenières, Estourmel, Fontaine-au-Pire, Ligny-en-Cambrésis, Haucourt-en-Cambrésis et Montigny-en-Cambrésis.

« Espace de rencontre, d'échange et d'information » destiné aux assistantes maternelles comme aux parents employeurs, le RAM tient des permanences d'accueil et d'information deux fois par semaine, sans rendez-vous, à Bertry et Carnières (en alternance) et à Beauvois.

Mais les ateliers d'éveil que propose le RAM sont dispensés dans quatre de ces communes :

le lundi de 9 h à 12 h, dans les locaux de la crèche Ribambelle (2 place du 8-Mai) à Ligny,
le jeudi de 9 h à 12 h en alternance à Boussières (semaine paire) dans le local des associations, rue Piton (à côté de la mairie) et à Bertry (semaine impaire) dans les locaux de R.A.M, rue du temple et le vendredi de 9 h à 12 h à Beauvois.

Contact : 03 27 75 27 81 ou cs.lescale@orange.fr

Un C.D de comptines a été enregistré...

Nos assistantes maternelles, avec leurs « belles voix » ont enregistré sous l'impulsion de Carole BOISSIER, leur animatrice, un CD de comptines avec l'aide des studios de Frédéric Basile. Nous vous faisons écouter de temps à autres quelques extraits de ce disque le samedi matin avec notre sono de rue.

Inauguration de ces nouveaux locaux le samedi 4 juillet à 17 heures 30. N'hésitez pas à venir rencontrer les assistantes maternelles bertrésiennes.

Des travaux en prévision

Dans le cadre de la rénovation du vaste quartier qui va de la mairie à la gare, une première tranche de travaux est engagée. Nous commencerons par les rues Jean Bracq et l'Egalité

Depuis plusieurs années, cette rue en plein centre ville se dégrade fortement. De plus, l'ouverture de la résidence CHOPIN dans l'ancienne école des filles a fait que les fils du réseau d'électricité passent à proximité des fenêtres des locataires.

Il a donc été décidé d'éliminer, par sécurité, ces réseaux aériens en les fixant le long des murs ou en enfouissant dans la rue Jean Bracq. L'éclairage public sera également rénové ainsi que la chaussée et les trottoirs.

Un avis de marché public va être lancé dans les prochaines semaines, nous y intégrerons la rénovation de la rue de l'égalité, en chaussée et en trottoirs.

D'ici là, nos employés communaux devront remplacer les branchements en plomb ainsi que les compteurs trop anciens.



Si éliminer les réseaux aériens permet de sécuriser la résidence, ceci rendra une belle image de notre église.

Comme pour le quartier de la Tourniquerie, une réunion publique des riverains sera organisée pour présenter le projet dès que des dates seront fixées. Nous espérons voir ce chantier débuter en fin d'année

UNE ZONE D'ACTIVITES QUI SE REMPLIT

Depuis plusieurs semaines, des travaux sont en cours dans la zone d'activité. En effet, après divers contacts, le groupe CARRE, spécialisé dans le commerce de grains a souhaité s'implanter sur le secteur et a choisi cette parcelle. En complément, une cellule du bâtiment relais permettra le stockage de produits phytosanitaires. Ultérieurement, un bâtiment sera construit afin d'assurer la fourniture d'engrais aux professionnels. Le démarrage de cette activité de stockage de grains se fera donc cette saison après l'arrivée d'une balance.

Après le rachat du bâtiment et du terrain contigu par l'entreprise DAVID ,il nous reste sur cette zone deux petites parcelles et une plus grande jouxtant le parking de l'entreprise Jacquemin. Divers projets d'agrandissement apparaissent nous leur souhaitons de bons résultats pour les années qui viennent et pourquoi pas de nombreuses créations d'emplois..

Bilan des T.A.P.

Voilà, l'année scolaire se termine et par la même celle des temps d'activités péri-scolaires. Pendant les cinq sessions mises en place, il faut savoir que :

- Nous avons accueilli en moyenne une centaine d'enfants de primaire et /ou de maternelle.
- A chaque session, des activités diverses et variées ont été proposées aux enfants par nos animatrices.
- Des membres de plusieurs associations Bertrésiennes sont intervenus, mais également des bénévoles, des parents et des membres du conseil municipal sont venus partager avec les enfants des moments privilégiés.

Grâce à la mutualisation que nous avons faite avec Honnechy et Clary, nos petits Bertrésiens ont eu la chance de participer aux rassemblements TAP à Bertry le 20 décembre où nous avons accueilli 90 enfants, à Honnechy le 25 avril avec 60 enfants et le dernier rassemblement se fera le 1er juillet après-midi à Clary.

Parmi certaines actions menées, les enfants ont participé à la journée «nettoyons la nature», ils ont pu aussi soutenir le «Téléthon» en fabriquant des boules de Noël, nous avons récolté 90€. Nous avons mis en place un petit marché de Noël, fabriqué des cadeaux pour la fête des Mamans et une idée originale et innovante, un petit déjeuner pour la fête des Papas.



Nous avons eu la chance d'accueillir Marie HENDRIKS, artiste en résidence aux scènes mitoyennes, et réaliser une soirée culturelle le mardi 26 mai en présence des parents. Nous avons profité de ce moment pour visionner les photos des différentes activités proposées pendant cette année et en dresser un bilan.

Chaque parent a reçu début juin un questionnaire de satisfaction à compléter. Les retours que nous avons sont très positifs, tant sur les activités mais aussi sur l'organisation.

Bien sûr, nous savons très bien que même si cette année, la formule que nous avons proposée a rencontré un vif succès, rien n'est parfait et il nous faudra recueillir auprès des différents partenaires que se soit les animateurs ou animatrices, les membres des associations, les bénévoles, les parents mais surtout les ENFANTS, des idées qui nous permettront d'aller plus loin et peut-être mieux encore dans nos animations.

MERCI A TOUS ET BONNES VACANCES

Madame TAP
Marjorie DHERBECOURT



Après divers contacts, la mairie...

Bertry, première commune du Cambrésis à proposer l'achat groupé d'énergies à ses administrés

La mairie de Bertry s'est rapprochée de « Placedesenergies.com » afin de lancer un achat groupé de gaz et d'électricité réservé aux habitants de la commune. C'est bien connu, l'union fait la force et quant il s'agit du prix du gaz ou de l'électricité, on ne peut qu'adhérer à ce type d'initiative, une première dans le Cambrésis.

Créée il y a plus d'un an à la Ruche d'entreprises de Denain, « Place des Energies.com » s'est spécialisée dans l'achat groupé d'énergies, destiné aux particuliers. Cette entreprise se fait l'intermédiaire entre un groupe de clients et les fournisseurs d'énergies. Elle recherche le meilleur prix pour des particuliers qui peuvent à tout moment se rétracter. Le principe existe déjà dans d'autres pays comme en Angleterre ou en Belgique où l'achat groupé est déjà accessible à tous les foyers, « C'est gratuit et sans engagement » Les différentes offres sont analysées et les meilleures sont proposées aux consommateurs qui ont le choix de l'accepter ou de la refuser. S'ils l'acceptent, le fournisseur d'énergies s'occupera de l'ensemble des étapes du changement.

Cette démarche est donc simple, gratuite et sans engagement !

Une action innovante ! Grâce à laquelle vous pouvez économiser une ou plusieurs centaine d'euros sur vos factures.

Aujourd'hui, « Placedesenergies.com » souhaite se tourner vers les collectivités locales pour développer le concept. La ville de Bertry a décidé de se lancer dans ce type d'expérience, l'objectif étant de faire bénéficier les Bertrésiens de tarifs attractifs en matière d'énergie.

Place des Energies.com assurera l'organisation, la réalisation des achats groupés de gaz et d'électricité. Des permanences seront assurées afin d'informer les habitants sur l'opération qui se déroulera au mois de septembre pour une durée de trois semaines. Durant cette période, les habitants intéressés ont la possibilité de prendre contact avec le service clients de Place des Energies.

Une plateforme sera mise à disposition gratuitement des Bertrésiens leur permettant de participer à cet achat groupé et de découvrir l'ensemble des conditions générales de cette opération.

**REUNION PUBLIQUE
D'INFORMATION :**

**Le mercredi 8 juillet 2015
à 20h salle Gambetta**

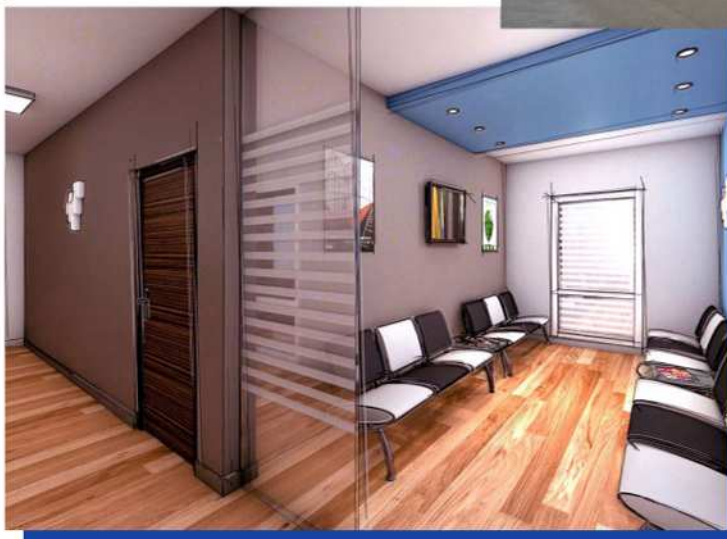
**placedes
energies.com**
l'achat groupé d'énergies

Maison Pluridisciplinaire de Santé



La question des inégalités d'accès aux soins est une préoccupation à la fois ancienne et grandissante. En matière de soins, les besoins et les attentes des populations sont multiples et s'expriment. Le contexte de vieillissement de la population française participe à accroître la demande en soins et notamment en soins de proximité, du fait de la détérioration de la santé et des contraintes de mobilité qui peuvent survenir avec l'âge. Ces évolutions démographiques associées à la médicalisation croissante de nos sociétés entraînent une pression accrue sur l'offre de soins.

Or, cette offre est inégalement répartie. L'accès aux soins doit être aujourd'hui envisagée au plan territorial. Il pose la question de l'état de notre démographie médicale, c'est-à-dire de la répartition dans l'espace des médecins. Ainsi, à l'heure où les débats sur la question des « déserts médicaux » se multiplient, les élus Bertrésiens et les partenaires médicaux implantés dans la commune (médecins, infirmières, kinésithérapeutes) ont fait le choix de monter ensemble un projet de « Maison Pluridisciplinaire de Santé ».



Une collaboration nécessaire aujourd'hui au regard des textes pour obtenir l'accord de l'Agence Régionale de Santé qui ouvre ensuite le droit aux financements.

Un projet a donc été présenté à l'A.R.S, il fut validé puis transmis à la Région Nord Pas de Calais et à l'Etat qui vont apporter leurs financements :

Région Nord pas de Calais 150 000 Euros

Etat 125 000 Euros

Communauté de communes 30 000 Euros

Fonds réserve parlementaire de Mme D BATAILLE sénatrice 15 000 Euros

Après l'avis favorable d'une étude de faisabilité d'un cabinet d'architecte, la commune s'est donc portée acquéreur de l'ancien bâtiment de la brasserie et de son parking pour un montant de 110 000 €uros. Dans un premier temps, seul le rez de chaussée sera aménagé afin d'y accueillir les cabinets de quatre médecins, de trois infirmières et de deux kinésithérapeutes. Des salles d'attente sont intégrées ainsi qu'une plate-forme d'accueil.

Un étage pourra éventuellement, dans les années à venir, accueillir d'autres praticiens si le besoin se faisait sentir ou qu'une opportunité se présentait. Cet espace pourrait éventuellement être aménagé pour accueillir un cabinet dit « d'accueil » qui pourrait être mis à disposition à la journée pour des permanences de spécialistes.

Les deux étages seraient reliés par un escalier et un ascenseur dont les emplacements seront réservés dans le projet de base. Le bâtiment aménagé de telle façon que les consommations d'énergie soient les plus réduites possible en répondant à toutes les normes actuelles de sécurité et d'accessibilité.



Un projet qui devrait se terminer en 2016



Répétitions le jeudi de 18h à 21h30 à la salle des sports de BERTRY.

Inscription le 2eme jeudi de septembre à 18h00 (à partir de 3 ans).

Responsable : Montay Pascale
06 61 05 43 47

Concours :

1ère à Hirson

1ère à Origny sainte Benoite

2ème à Le Cateau

1ère à Quiévrechain

Sorties :

1er Mai, Paris-Roubaix,
Téléthon, Roparun, Brocante
des jeunes sapeurs-pompiers
de Caudry.

Des filles qui gagnent, c'est super !

Après la participation à divers concours, nos jeunes Bertrésiennes ramènent des lauriers. Nous les remercions pour leur participation annuelle au défilé du 1er mai.

Lavage de voitures



Initié par un groupe de cinq jeunes filles de Bertry dans le cadre de l'opération prévention jeunesse (âgées de 18 à 24 ans), le projet «En route vers l'Espagne» va se dérouler en Espagne, à Alicante du 15 au 22 août 2015.

Ce projet d'ordre culturel et sportif (découverte de l'Espagne, de musées etc...) a pour objectif de développer la mobilité des jeunes ainsi que leur autonomie et leur permettre une première expérience à l'étranger en favorisant les départs autonomes.

Afin de financer ce séjour, les jeunes de ce groupe mettent en place des actions d'auto-financement avec l'aide de la Référente Prévention Jeunesse.

Un lavage de voitures est donc organisé

Le samedi 4 juillet 2015 de 10h à 17h au parc de la Brasserie. Tarif 3€

Vous êtes jeunes, vous avez entre 11 et 25 ans, vous avez un projet, besoin d'aide pour vos démarches, Alexie, référente poste prévention jeunesse est présente en mairie. Prenez rendez-vous au 03 27 75 18 02.

Eliminer les mauvaises herbes... pas facile !!! mais en 2020... préparons nous !!

Les communes sont de plus en plus nombreuses à franchir le cap du désherbage sans produits chimiques. Des solutions existent mais elles présentent divers inconvénients liés bien souvent au temps passé à désherber mécaniquement.


Dans le cadre du projet « ORQUE » Organe de Restauration de la QUalité des Eaux, les sept communes (Maurois, Honnechy, Troisvilles, Neuville, Inchy, Beaumont, Reumont et Bertry) du bassin d'infiltration des eaux se sont engagées dans une vaste démarche de réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires. L'agence de l'eau, partenaire de cette opération, subventionne par ailleurs le matériel de « remplacement ». C'est ainsi que cet organisme a doté la commune de Bertry d'un désherbeur à placer à l'arrière d'un petit tracteur. Cet ustensile remue le schiste, déracine les herbes puis égalise le sol après le passage. Un engin qui nous permet d'éviter l'utilisation de produits sur la majorité des surfaces recouvertes de schiste rouge. Dans les semaines qui viennent, des essais seront pratiqués avec un désherbeur thermique qui brûlera la plante par choc thermique.

Un plan de désherbage a été élaboré avec l'agence de l'eau et le personnel est allé en formation afin de mieux cerner la réglementation en vigueur, de faire évoluer les pratiques vers des méthodes plus respectueuses de l'environnement. Ce plan comprend diverses zones où le désherbage est nécessaire pour des raisons sécuritaires et celles où il ne l'est pas.

Dans notre cas, l'entretien des cimetières a été maintenu par le biais de produits phytosanitaires mais nous savons bien qu'en 2020, la loi nous imposera, comme dans tous les territoires, la norme « zéro » produits sanitaires...

Un enjeu majeur

Les produits phytosanitaires utilisés par les collectivités sont, à 90%, des désherbants. L'un des plus employés est le glyphosate, récemment classé cancérigène probable par le Centre international de recherche sur le cancer. En France, six cours d'eau sur dix contiennent le composé issu de sa dégradation.



Les propriétaires et les occupants d'un immeuble sont tenus d'assurer dans le cadre de leurs obligations respectives, un entretien satisfaisant des bâtiments et de leurs abords.

*art. 32
du règlement sanitaire départemental*

Stop pub

Avec un objectif de permettre à celles et ceux qui le désirent de ne plus recevoir de publicités non adressées dans leur boîte aux lettres, le ministère en charge du développement durable a lancé l'opération « STOP PUB »

Les distributeurs d'imprimés non adressés se sont engagés à respecter la volonté des riverains qui apposeront cet autocollant sur leur boîte.

Il faut savoir qu'apposer cet autocollant qui est respecté à plus de 75% permet de réduire à 90% la quantité de publicités reçues, ce qui peut représenter en moyenne une économie de 14 kg de papier par an et par habitant. Pour la plupart des foyers, la publicité passe directement de la boîte aux lettres à la poubelle sans même passer par la case lecture.

Ces autocollants vous permettent de manifester votre volonté de ne plus recevoir les imprimés publicitaires, ils sont disponibles en mairie, N'HESITEZ PAS !



C.C.A.S.



C.C.A.S.

Retenez La date du 11 octobre pour :

L'après midi dansant

**de 15h à 20h
salle des fêtes
au profit du CCAS**

Comme chaque année, la commune de Bertry propose un accueil de Loisirs du 6 juillet au 31 Juillet 2015 pour les enfants de 4 à 16 ans, sur le thème :

BERTRY « Entre Citoyenneté, Mystères et Légendes d'Antan ».

Au programme, bowling, bateau à voile, activités nautiques, cinéma, Laser Wood, et parc d'attraction « Plopsaland » en Belgique. **ATTENTION : la Carte Nationale d'Identité est obligatoire** si vous voulez que votre enfant participe à cette sortie, les sorties de territoire n'existent plus et ne peuvent en aucun cas remplacer celle-ci. (le délai actuel d'obtention de la Carte d'identité est d'environ 2 mois)

En prolongement des thèmes retenus lors des activités des NAP, un projet lié au civisme et à la citoyenneté sera développé durant le centre de loisirs. L'équipe éducative amènera l'enfant à prendre des responsabilités, à acquérir une autonomie et surtout lutter contre les comportements addictifs.

Des activités nature feront prendre conscience aux enfants du respect nécessaire de son environnement et l'engageront dans une démarche adaptée au développement durable :
lutter contre le gaspillage en général et plus particulièrement l'eau
participer au tri sélectif
Eteindre les lumières
S'initier à la vie en milieu « nature » sans dégrader.

Des sorties sont prévues :

Activité laser-wood
Bowling
Cinéma
Activité d'optimist (voile)
Baignades
Châteaux gonflables
Camping et pour tous PLOPSALAND en Belgique

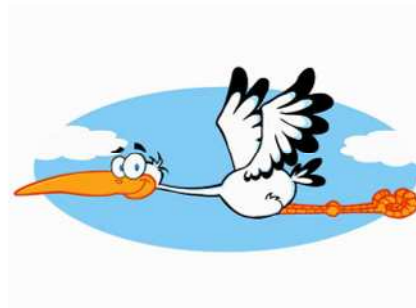


**N'oubliez pas un moment agréable avec
LA FETE DU CENTRE**

Le vendredi 24 Juillet à l'école Jules LEROUX

Les naissances :

CORNU Kenza	10 janvier	Le Cateau-Cis
DISLAIRE Tom	12 janvier	Le Cateau-Cis
MANESSE Axel	21 janvier	Cambrai
DCHICHA Wissem	8 février	Le Cateau-Cis
DMYTRUS Léo-Paul	19 février	Cambrai
SELON Jena	4 mars	Le Cateau-Cis
BUIRON-JETTE Vianney	2 avril	Cambrai
DUMONT Flora	19 avril	Le Cateau-Cis
HENIN Lucie	30 avril	Le Cateau-Cis
CACHEUX Améline	31 mai	St-Quentin



Les mariages :

DUSSART Alexandra et CACHEUX Adeline	4 avril
FOUCART Guillaume et VATIN Charlene	20 juin
FOSLIN Jérôme et COURTOIS Laurie	27 juin



Les décès :

DUCHATEAU Odette	1 mars
DOUCHET René	8 mars
LEMAIRE Alain	9 mars
LEMAIRE Jean-Marc	25 mars
MOREAU Mireille	11 avril
CLOEZ Georgette	20 avril
CLAISSE Charline	20 avril
ROUSSEAUX Roger	29 avril
ROSSI Dominique	22 mai
STOCLET Jean-Paul	1 juin
HUTIN Alfred	5 juin



BERTRY «voyage des anciens»

Mardi 25 août 2015

Dinant et croisière



Programme :

07h00 : Rendez-vous des participants devant la Mairie

07h15 : Départ en direction de la Belgique

10h00 : Arrivée à Dinant

10h15 : Visite de la Citadelle de Dinant

Rendez-vous au cœur de la Citadelle de Dinant. Surplombant la vallée mosane, la forteresse vous plonge dans l'Histoire. A travers les murs épais résonnent encore les pas des soldats et le bruit des canons. Complétez votre visite et laissez vous emporter au cœur même des combats de la Grande Guerre à Dinant. Cent ans après les faits, l'Espace 1914 de la Citadelle vous offre l'occasion de découvrir ce moment clé de notre histoire.

Participation 25€

Chèque à l'ordre de PLACE voyages

12h00 : Déjeuner au restaurant de la Citadelle

Apéritif vin blanc cassis

Jambon d'Ardennes

Rôti de porc sauce champignons

Gâteau glacé

Café, eau et vin compris

(Sous réserve de disponibilité au moment de votre réservation)

15h00 : Croisière Dinant / Anseremme (45mn)

Découvrez la ville au fil de l'eau

Temps libre

17h00 : Départ en direction de Bertry

19h45 : Arrivée à Bertry



Inscription en mairie jusqu'au 7 août